

**Etaient présents pour l'administration :**

M. Marc OBERLIS, sous-directeur des métiers et des carrières (Secrétariat Général), présidait la CAP ; M. Jean-Pierre COVO, chargé de mission au bureau des ressources humaines (Direction Générale des Patrimoines) ; M. Benoît PROUVOST, chef du bureau des affaires générales (Direction Générale de la Création artistique) ; M. Jean-François CHANAL, chargé de mission (Direction générale des médias et des industries culturelles) Mme Martine LEROY (Service Interministériel des Archives de France); Mme Anne GADRAS, chef du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement (Secrétariat Général) ; M Laurent BORDENAVE, adjoint du chef du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement (Secrétariat Général) ; Mmes Sylvie THOMAS et Nadine PERCIER, gestionnaires du corps des chargés d'études documentaires (Secrétariat Général).

**Pour les représentants du personnel :**

Mme Isabelle FOUCHER, M. Jean-Christophe TON-THAT, CGT; Mmes Catherine GIRAUDON et Pascale ARAUJO, FSU ; Mmes Anne DUFOURG et Marie-France CARDONNA, CFDT.

**1 P.V. de la réunion du 15 juin 2011**

Le p.v. de la réunion du 15 juin 2011 a été approuvé à l'unanimité. Il a été promis à la parité syndicale l'envoi des p.v. de décembre 2011, janvier et juin 2012 dans un délai de 3 mois.

**2 Titularisation dans le corps**

Madame Alice MARSAL (Archives nationales Fontainebleau), MM. Aurélien JOUDRIER (Musée du Louvre) et Vincent MARCHIONINI (INP) sont titularisés.

**3 Changements d'affectation, mutations et détachements**

Cette CAP était assez particulière puisque, outre les mouvements à la demande des agents, la CAP devait se prononcer sur les mutations dans l'intérêt du service dans le cadre de la restructuration des Archives nationales, avec changement de résidence administrative de Paris à Pierrefitte-sur-Seine.

**3-1 Mouvements à la demandes des agents**

**Direction Générale des Patrimoines**

Mme Martine NICOLAS, pour les AD de Loire-Atlantique

Mme Sophie IZAC-IMBERT, pour les AD du Vaucluse

Mme Chantal NOURTIER, pour les AN de Pierrefitte-sur-Seine, Département de l'accueil des publics

Mme Alice MARSAL, pour les AN de Pierrefitte-sur-Seine, Département de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture

M. Gilles POIZAT, pour les AN d'Aix-en-Provence

Mme Nathalie ALBIN-PORTIER, pour le SIAF, SDPITATN, Archives privées

M. Jérôme LEGRAND, pour le Musée d'Orsay, spécialité photographie

Mme Rachel BEAUJEAN-DESCHAMPS, pour le Musée de Cluny, régisseur d'œuvres

Deux détachements, l'un pour les AD de la Réunion, l'autre pour les AN de Pierrefitte-sur-Seine et une réintégration anticipée après détachement pour le Musée et domaine national de Versailles, ont été examinés : la CAP leur a donné un avis favorable, « sous réserve des disponibilités budgétaires » et arbitrage du comité ministériel des ressources humaines.

Un détachement d'une collègue attachée de conservation du patrimoine pour le SIAF, bureau de la gestion, sélection et collecte n'a pas été retenu par l'administration sans qu'il nous ait été donné aucune justification valable. Il nous a été indiqué que le poste sera republié ! Il a été procédé sur ce détachement à un vote : 3 avis défavorables

(Administration) ; 3 abstentions (Représentants du personnel)

#### **Bureau du cabinet**

Mme Lise MESZ, pour la commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art

#### **DRAC**

Mme Pascale SAMUEL, pour la DRAC Midi-Pyrénées, conseiller pour les musées

#### **Direction Générale de la Création Artistique**

Mme Martine FERRETTI, pour l'ENSA Paris-Malaquais, responsable du centre de ressources documentaires

Mme Cécile GRIGNARD, pour l'ENSA de Marseille

### **3-2 Archives nationales/Mutations dans l'intérêt du service : mouvements de Paris à Pierrefitte-sur-Seine pour avis**

Il était demandé aux représentants du personnel de se prononcer sur la mutation dans l'intérêt du service de 20 collègues. Ne disposant d'aucun élément pour nous prononcer, ni fiches de poste ni indication du choix de nos collègues, l'ensemble des représentants du personnel a décidé de s'abstenir sur 19 mutations, et de voter contre la mutation d'un de nos collègues, actuellement en arrêt maladie, qui n'avait eu ni entretien ni courrier l'informant de ce changement.

Vos représentants CGT ont tenu solennellement à souligner combien cette restructuration pour nos collègues en poste aux Archives nationales se passait dans des conditions difficiles, précipitées, au jour le jour, sans vue d'ensemble, à l'aveuglette. De très nombreux collègues nous ont en effet indiqué que, certes volontaires pour suivre les fonds d'archives dont ils ont la responsabilité, ils ne disposent pas à ce jour des éléments leur permettant de faire ce choix en toute connaissance de cause et avec sérénité :

- à ce jour, alors même que la délocalisation s'accompagne d'un changement d'organigramme, ils n'ont toujours pas reçu de fiche de poste indiquant clairement le descriptif du poste et des missions confiées tels que ceux-ci peuvent apparaître sur la 1<sup>ère</sup> page du compte-rendu d'entretien professionnel ;
- à ce jour, l'organisation du travail, sur le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, n'est toujours pas connue ;
- à ce jour, les horaires de travail, la possibilité d'aménagements d'horaires à Pierrefitte-sur-Seine n'ont pas encore pu être évoqués avec les chefs de service ;
- à ce jour, nul ne sait s'il sera éligible à la prime de restructuration ni pour quel montant (définition des critères de l'allongement du temps de trajet) ;

Sans réponses à leurs nombreuses questions, les collègues sont néanmoins priés de se plier au rythme du déménagement prévu de leurs cartons. Alors même que trois organisations syndicales des Archives de France CFDT, CFJC, CGT ont demandé le report de la vague 1 des départs prévue le 5 juillet, nos collègues sont sommés de partir, tout en apprenant que, faute d'effectifs, il leur faudra, dès leur arrivée à Pierrefitte-sur-Seine, revenir à Paris pour assumer permanences de salle des inventaires et surveillance du déménagement !

### **3-3 Archives nationales/Mutations dans l'intérêt du service : mouvements de Paris à Paris et de Fontainebleau à Fontainebleau pour information.**

Il s'agissait ici de certains de nos collègues des Archives nationales de Paris et de Fontainebleau dont on nous informait de la mutation dans l'intérêt du service de Paris à Paris (13 collègues) et de Fontainebleau à Fontainebleau (3 collègues). Puisqu'il n'y avait pas de changement de résidence administrative, la CAP n'était pas consultée.

Il est à noter que les mêmes questions concernant les fiches de poste et l'organisation future du travail nous ont été posées par nos collègues parisiens et bellifontains, le changement d'organigramme et le manque d'effectifs impactant tous les sites !

## **4 Intégrations**

Mmes Catherine LECLERC-CLAUDE (AD de Haute-Saône), Nicole BRONDEL (AN), Marine MASURE VETTER (Musée et domaine national de Versailles), Natacha PROVENSAL (Musée de Cluny), Marie-Noëlle LEBLANC (AN) ont été intégrées.

## **5 Réductions d'ancienneté au titre de 2011**

Sur un effectif de 444 agents (463 en 2010 !!), seuls 343 agents étaient bonifiables (en effet, sont exclus de toute bonification les stagiaires, les agents en disponibilité, les agents au dernier échelon de leur grade, ...). A ce jour, le nombre de fiches non reçues des ayant droits au 2 décembre 2011 est de 97. Ce chiffre est incroyablement élevé. Cette situation constitue de fait une injustice flagrante envers les agents non notés ou dont la fiche d'entretien n'a pas été renvoyée au ministère.

C'est pourquoi, sans attendre, n'hésitez pas à joindre votre gestionnaire pour savoir si votre fiche est bien arrivée. Nous sommes également en mesure de vous indiquer si votre fiche avait été reçue ou non le 20 juin 2011. Il nous a été

indiqué que, compte-tenu du nombre de mois à répartir et du reliquat de 2010, toute fiche reçue jusqu'à la prochaine CAP de décembre pourra générer une réduction d'ancienneté au titre de 2011.

## **6 Questions diverses**

L'administration a été interrogée sur la fusion des corps: l'administration semble toujours envisager la fusion des CHED Culture et ceux du corps interministériel.

Vos représentants CGT maintiennent, quant à eux, leurs revendications : la revalorisation d'une filière documentaire et scientifique, propre au ministère de la Culture, à l'opposé de cette fusion qui n'obéit qu'à la RGPP et ne sert ni les carrières des agents ni l'exercice de leurs missions.

Les arrêtés de changement d'échelon, en retard depuis janvier, devraient être pris avant la fin juillet.

A notre demande d'un annuaire des CHED, l'administration a donné son accord. Concernant la communication des adresses mél, l'administration n'était pas sûre d'y arriver techniquement. Vos représentants ont souligné l'importance d'en disposer, particulièrement pour joindre nos collègues des AD. La représentante du SIAF ayant déclaré disposer des adresses et envoyer par ce biais les avis de vacances, nous lui en avons demandé communication. Après en avoir refusé tout d'abord la communication par crainte de « publicité syndicale », il nous a été finalement répondu qu'il en serait fait demande au directeur du SIAF !!!

Pour finir, nous avons dénoncé l'obligation de paiement de 5 euros afin de désormais pouvoir passer l'examen professionnel de principalat !

### **Vos élu(e)s CGT sont à votre disposition :**

#### **Chargé d'études documentaires :**

Titulaire - Pedro Carrasquedo (DG1, Château de Pau) : 06 18 28 54 40  
[pedro.carrasquedo@luxinet.fr](mailto:pedro.carrasquedo@luxinet.fr)

Suppléant - Jean Davoigneau (DAPA - SDARCHETIS) : 01 40 15 76 08  
[jean.davoigneau@culture.gouv.fr](mailto:jean.davoigneau@culture.gouv.fr)

#### **Chargé d'études documentaires principal de 2ème classe :**

Titulaire - Isabelle Foucher (DAF - Archives nationales Paris) : 01 40 27 60 03  
[isabelle.foucher@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.foucher@culture.gouv.fr)

Suppléant - Jean-Christophe Ton-That (DMF - Musée national du Moyen Age) : 01 53 73 78 09  
[jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr](mailto:jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr)

#### **Chargé d'études documentaires principal de 1ère classe :**

Titulaire - Marie-Noëlle Leblanc (DAF - Archives nationales Fontainebleau) : 01 64 31 73 67  
[marie-noelle.leblanc@culture.gouv.fr](mailto:marie-noelle.leblanc@culture.gouv.fr)

Suppléante - Mireille Lamouroux (CRDP de l'Académie de Versailles) : 01 41 41 59 43  
[mireille.lamouroux@crdp.ac-versailles.fr](mailto:mireille.lamouroux@crdp.ac-versailles.fr)

CGT-CULTURE - 12, rue de Louvois 75002 Paris tél : 01 40 15 51 70/71 - fax : 01 40 15 51 77  
Mel : [cgt-culture@culture.gouv.fr](mailto:cgt-culture@culture.gouv.fr) *Intranet* : [cgt.culture.fr](http://cgt.culture.fr) / *Internet* : [www.cgtculture.fr.st](http://www.cgtculture.fr.st)